

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

La coopération franco-gabonaise évoquée à la Primature

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LA Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a reçu le 22 juin écoulé à son cabinet, l'ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamek. Une rencontre s'inscrivant dans le cadre des échanges réguliers entre le diplomate français et les différentes autorités gabonaises. Pour le cas d'espèce, la cheffe du gouvernement et le Haut-représentant de la France au Gabon ont échangé sur l'état de la relation bilatérale entre nos deux pays, unis par l'histoire et la culture. Une relation qualifiée par les deux parties comme étant "au beau fixe".

français d'indiquer que "cette rencontre a permis de faire le tour des questions économiques, diplomatiques et culturelles". Pour sa part, Rose Christiane Ossouka Raponda n'a pas manqué de préciser que "les relations entre la France et le Gabon sont des relations amicales, denses et diversifiées dans un grand nombre de domaines. C'est aussi des valeurs communes, notamment l'importance du multilatéralisme".

Les échanges entre les deux personnalités ont également porté sur la promotion de l'égalité homme-femme. Un sujet dont le président de la République, Ali Bongo Ondimba, fait clairement son cheval de bataille.

"Il y a un certain nombre de choses qui se passent entre nos

deux pays, on a passé en revue les différents points et c'est très prometteur", a indiqué l'ambassadeur de France au Gabon. Avant d'ajouter: "Nous avons mis un point d'honneur sur l'égalité homme-femme; un travail mené au Gabon. Et la promotion de l'égalité genre est une priorité pour nous. Cela nous rapproche, nous avons donc les mêmes ambitions et des potentiels de coopération".

Bon à savoir, le ministère de la Justice en étroite collaboration avec l'ambassade de France, travaille actuellement à la mise en œuvre d'un programme d'autonomisation et de soutien aux femmes via l'accompagnement des organisations à gouvernance féminine.



Phase de l'échange entre le cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, et l'ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamek.

Conférence mondiale des parlementaires sur la migration: le Parlement gabonais actif à Istanbul

A.N.
Libreville/Gabon

Au moment où la communauté mondiale vient de célébrer la Journée internationale des Réfugiés, se tenait les 20 et 21 juin 2022 à Istanbul (Turquie), la Conférence parlementaire mondiale sur la migration organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et la Grande Assemblée nationale de Turquie.

La délégation gabonaise, composée de sénateurs et députés, conduite par la présidente du Sénat, Mme Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, a été invitée à se pencher avec ses pairs sur les questions des droits et protection des migrants. Il s'agissait de porter un regard sur deux instruments guides: le PMM (Pacte mondial des migrations) et PMR (Pacte mondial des réfugiés), ratifiés par les États et liés à l'agenda des Objectifs de développement durable fixant les normes à atteindre pour la migration et les politiques à formuler en concertation avec les



Le délégation gabonaise et l'hôte des assises, Mustafa Sentop (milieu), président de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

gouvernements.

La conférence a débattu sur les causes profondes des migrations, le partage des responsabilités, le soutien aux pays d'accueil, la dignité au niveau des frontières, la nécessité d'inclusion et de sensibilisation en vue de lutter contre la xénophobie et l'intolérance.

La présidente du Sénat gabonais a par ailleurs été choisie comme modérateur des travaux de la séance IV portant sur le thème: "Promouvoir un partage équitable de la charge et des responsabilités en matière de migration". Les parlementaires ont

appelé à veiller sur le cadre de législation sur la protection des réfugiés et la cohésion sociale, en promouvant une meilleure coordination entre les pays d'origine et ceux d'accueil, et l'institutionnalisation de mesures plus concrètes et respectueuses de la dignité humaine.

Cette conférence mondiale a enregistré plus de 2000 participants. Du côté gabonais, on pouvait noter la présence de Marie-Julie Biloghe Bi-Nzending (sénatrice) et des députés Alexis Boutamba et Germain Biahodjow.

DN: un congrès en perspective et des interrogations!

YFI
Libreville/Gabon

Que se passe-t-il réellement au sein de la formation politique de René Ndemzo'Obiang, "Democratie nouvelle" (DN)? Le deal passé entre le "fils de Bifolossi" et le Parti démocratique gabonais (PDG) n'aurait-il pas été respecté? Quelles raisons peuvent bien expliquer les multiples reports du congrès d'achèvement devant acter définitivement la fusion-absorption entre la chapelle du président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et le parti au pouvoir? Ndemzo'Obiang se sentirait-il floué au point de retarder la tenue dudit congrès? Les militants de DN ne se reconnaissent-ils pas dans l'entente passée avec l'ancien parti unique? Telles sont les différentes interrogations légitimes taraudant l'esprit des observateurs et autres analystes de la vie politique nationale. Alors que ce congrès dit "d'achèvement" devait avoir lieu depuis un bon moment, l'ex-secrétaire

national chargé de la Communication de DN, Jonathan Ndoutoume Ngome, vient d'en annoncer les "préparatifs". Surprenant voire incompréhensible! Vu que Ndemzo'Obiang et les siens font partie des premiers acteurs politiques à avoir regagné "les vertes prairies" du PDG. Normal que l'opinion publique qui s'attendait à ce que cette simple formalité juridique passe comme lettre à la poste, soit pour ainsi dire surprise par la tournure que prennent les événements. D'autant que l'argumentaire de Jonathan Ndoutoume Ngome manque véritablement de consistance. "DN n'avait pas encore organisé son congrès de dissolution afin que le ministère de l'Intérieur prenne acte de la disparition de ce parti. (...) Autrement dit, sur le plan juridique, Démocratie nouvelle existe toujours dans les listings du ministère de l'Intérieur parmi les partis politiques légalement reconnus", a-t-il indiqué. D'aucuns se demandent si ce retard n'a pas été volontairement entretenu par calcul politicien.



À quand la tenue du Congrès de dissolution de DN ?

Photo: F. M. MOMBOJ / L'Union